

Renforcement des capacités en suivi-évaluation : vers une meilleure gestion des aires protégées en Guinée

Depuis qu'elle existe, la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) a toujours soutenu que la gestion efficace d'une aire protégée repose sur la qualité de ces gestionnaires et la mise en place des outils nécessaires et adéquats pour cette gestion. Les formations, les mises à niveau et le recyclage des acteurs de terrain dans les domaines de planification et de suivi et évaluation demeurent la voie incontournable pour y arriver. C'est dans ce cadre que du 1^{er} au 05 avril 2018 la WCF, en collaboration avec l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGuiPaR), a organisé un atelier d'appui au renforcement des capacités de l'OGuiPaR dans le suivi-évaluation des activités opérationnelles. Cet atelier, tenu à l'Auberge du Fouta à Labé, a regroupé les gestionnaires des Parcs Nationaux du Haut Niger et de Badiar, et de la Forêt classée de Ziama (tous trois labélisés Réserve de Biosphère par l'UNESCO), ainsi que les personnes en charge du suivi-évaluation au sein de la direction générale de l'OGuiPaR à Conakry et les responsables de la WCF.

Le Commandant DIARRASSOUBA Issa, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), venu d'Abidjan, a été le formateur des agents guinéens à la mise en place du suivi-évaluation des Plans Annuels d'Opérations. Cette venue renforce encore une fois la collaboration entre les offices de gestion des parcs et réserves de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, promettant alors de riches échanges et un renforcement de capacités de la part de l'OIPR, véritable modèle en termes de standards de gestion des aires protégées dans la sous-région.

L'atelier, facilité par le Commandant DIARRASSOUBA Issa, a consisté en une première phase de formation au suivi-évaluation et à l'utilisation des indicateurs dans le cadre d'une évaluation d'un Plan Annuel d'Opération déclinaison annuel d'un Plan d'Aménagement et de Gestion. La deuxième phase de l'atelier a consisté à la mise en place d'une matrice de suivi, qui a ensuite été utilisée par les participants pour évaluer le premier trimestre de l'année 2019 du Plan Annuel d'Opération du projet de création du Parc National du Moyen-Bafing. Ce dernier étant issu du Plan d'Action validé sur la période 2018-2020 qui couvre la phase de création du Parc National, qui accueille le projet de compensation écologique (Offset) sur l'espèce chimpanzé des deux miniers que sont la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et la Guinea Aluminium Corporation (GAC).

Les échanges et retours d'expériences des différents représentants de ces aires protégées ont permis de convenir d'une matrice standard de suivi des futurs Plan Annuel d'Opération. Cela permettra le suivi régulier de l'évolution de la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion ceci afin d'appuyer au mieux les gestionnaires OGuiPaR, leurs partenaires, et leur direction générale dans le pilotage et l'orientation des décisions quant aux priorités de gestion.

Ce renforcement de capacités de l'OGuiPaR sur le suivi-évaluation s'effectue en complémentarité aux activités du bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) qui a, avec l'OGuiPaR et ses autres partenaires, validé un guide d'élaboration des Plans Annuels d'Opération pour l'ensemble du réseau des aires protégées de Guinée. Ce guide sera repris par la WCF et l'OGuiPaR pour la mise en place du Parc National du Moyen Bafing, qui couvrira la période de 2021 à 2025.

Pour la suite, dans le cadre du Parc National du Moyen Bafing, la WCF et l'OGuiPaR mettront en place d'autres outils de suivi-évaluation des aires protégées comme l'Outil Intégré sur l'Efficacité de Gestion (Integrated Management Effectiveness Tool - IMET), et cela pour améliorer les processus de gestion du Parc National du Moyen Bafing. Une collaboration étroite entre les différentes aires protégées guinéennes se poursuivra au sein du réseau pour une mise à niveau et un échange des bonnes pratiques et les expériences, toujours vers une meilleure conservation et valorisation du patrimoine naturel exceptionnel du pays.